Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212202436-20251210-72_2025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de PLUSQUELLEC

Séance du 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix décembre, à, vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Jacques LE CREFF, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	9
Votants	10

Date de la convocation : 02/12/2025

Présents : LE CREFF Jacques, JEGOU Christelle, DOHOLLOU Émile, LE DÛ Sylvie, LE MAOUT Christophe, GUILLERM Yves, COUZINET Pascal, LE MADEC Stéphane, LAGATTU Valérie ;

Membres excusés : LOZAC'H Christophe, PRIGENT Bastien, WRIGHT Élaine, ROLLAND Jean-François ;

Membres non excusés : NOHAÏC Thierry ;

Procuration : Madame Elaine WRIGT a donné procuration à Madame Christelle JEGOU.

Madame Sylvie LE DÛ a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 72/2025 : Emprunt pour le financement d'une partie des travaux d'aménagement du Centre-Bourg

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de faire un emprunt pour financer une partie des travaux d'aménagement du Centre-bourg. Il précise, que pour estimer le montant à emprunter, un conseil a été demandé auprès de Madame ALAIN, conseillère aux Décideurs Locaux qui estime un montant à emprunter de 350 000€.
Monsieur le Maire présente ainsi les propositions financières des 3 banques qui ont été consultées :
Amortissement linéaire :

	Crédit Mutuel de Bretagne	**Caisse d'Epargne**	**Crédit Agricole**
Sur 20 ans			
Taux	3.9400 %		3.9700%
Type d'échéance	Trimestrielle		Trimestrielle
Montant échéance	7 822,50 €		7 848,75 €
Nombre échéances	80		80
Frais	350,00 €		0.15%
Coût total emprunt	139 623,79 €		140 686,90 €
Sur 15 ans			
Taux	3.6700%		3.7500%
Type d'échéance	Trimestrielle		Trimestrielle
Montant échéance	9 044,58 €		9 114,58 €
Nombre échéances	60		60
Frais	350,00 €		0.15 %
Coût total	97 942,99 €		100 078,20 €

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212202436-20251210-72_2025-DE

emprunt			

Amortissement progressif :

	Crédit Mutuel de Bretagne	Caisse d'Epargne	Crédit Agricole
Sur 20 ans			
Taux	3.9400 %	4.2800%	3.9700%
Type d'échéance	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle
Montant échéance	6 343,26 €	6 533,43 €	6 359,92 €
Nombre échéances	80	80	80
Frais	350,00 €	350,00 €	0.15 %
Coût total emprunt	157 460,80 €	172 674,40 €	158 793,50 €
Sur 15 ans			
Taux	3.6700%	4.0000%	3.7500%
Type d'échéance	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle
Montant échéance	7 611,59 €	7 785,56 €	7 653,56 €
Nombre échéances	60	60	60
Frais	350,00 €	350,00 €	0.15 %
Coût total emprunt	106 695,40 €	117 133,60 €	109 213,39 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** la proposition du Crédit Mutuel pour une durée de 15 ans – amortissement linéaire ;
- **AUTORISER** le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jacques LE CREFF

La secrétaire de séance,
Sylvie LE DÛ